

Vivre à THORIGNY SUR MARNE

Thorigny-sur-Marne



MARNE et GONDOIRE

Communauté d'agglomération

N°46
Décembre
2022

BONNE ANNÉE

2023



| Festivités de Noël

Page 6 Un Noël féérique à Thorigny

Intermarché

SUPER

leDRIVE

Intermarché

THORIGNY-SUR-MARNE



17 ALLÉE DES ROUSSELETS - ZAC DES VALLIÈRES
01 60 07 56 15

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION

*Modalités complètes du service
disponible à l'accueil de votre magasin



Point retrait
cois 24/24



Laverie
automatique



Gaz



Station service
24h/24



Station de lavage
rouleaux



Station de lavage
haute pression



Pressing
AQUALOGIA
écologique



Distributeur
de billets



Collecte
de piles



Photos
d'identité

GALERIE MARCHANDE



Borne de recharge
électrique



Coiffeur



Opticien



Sandwicherie



Pharmacie

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 9h à 12h30

Marie Prigent

Facialiste

Lifting
KOBIDO®

06 87 52 23 78

27 Rue Gambetta
77400 Thorigny-sur-Marne

Plume & Soi

www.plumeetsoi.fr

Un nouveau souffle
pour votre visage...

Les muscles et tissus du visage sont stimulés
de la superficie à la profondeur pour un effet liftant
immédiat grâce à cette technique ancestrale.

Ce massage lutte contre les rides d'expression,
élimine les toxines, favorise le renouvellement de
l'épiderme, permet une bonne circulation sanguine,
renforce la vitalité de la peau et la tonifie.

LISSAC

l'Opticien

ANNE-SOPHIE DUTHEIL,
OPTICIENNE DIPLÔMÉE

Vos yeux méritent Lissac

Votre opticien Lissac,
au service de votre vue
à Thorigny-sur-Marne.

VENEZ DÉCOUVRIR NOS OFFRES EN MAGASIN

17 Allée des Rousselets, ZAE des Vallières, C.C. Intermarché
77400 Thorigny-sur-Marne • 01 60 31 37 17
Du lundi au samedi, 9h-19h30



Pharmacie Cornilliot

David TAING
Pharmacien

12, rue Cornilliot - 77400 THORIGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 17 72

pharmaciecornilliot@gmail.com

PHARMACIE

des Hauts de Vallières

17, allée des Rousselets
77400 Thorigny

Lundi au vendredi 9h-13h / 14h-19h30. Samedi horaires continus 9h-19h30.

pharma.vallieres@gmail.com

Tél : 01 64 30 51 07

• ÉDITO

L'année 2022 a été particulièrement marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine et des manifestations concrètes des dérèglements climatiques. Pour autant, ne cédon pas au pessimisme ambiant : nous ne devons pas abandonner l'envie de nous réunir et de nous rassembler pour construire un destin commun et partagé. Les chemins pour affronter les défis actuels et futur existent et nous avons tous un rôle à jouer, institutions publiques, secteur économique, citoyens.

Le temps des fêtes de fin d'année est l'occasion de retrouver ses proches, celles et ceux qui comptent, pour éloigner pendant un moment les tempêtes extérieures.

Profitez au maximum de ces instants privilégiés.

Nous n'oublierons cependant pas que tous et toutes n'ont pas cette chance. Les drames et violences familiales, les difficultés dans l'emploi et de revenu, la solitude, cela n'arrive pas qu'aux autres et nous devons tous être solidaires de tous les accidents de la vie.

Le rôle d'une collectivité locale comme la Ville de Thorigny-sur-Marne est de prendre sa part, dans le cadre de ses attributions, dans l'édifice national de la cohésion sociale. C'est pourquoi la Municipalité tient autant à préserver le niveau de qualité de ses services municipaux. Petite-enfance, enfance, accueils de loisirs, restauration scolaire, politique sociale et de solidarité, centre social, actions seniors, jeunesse et sports... Chaque jour, les agents du service public municipal travaillent dans votre direction.

Mais si l'objectif est clair, les moyens ne sont pas toujours au rendez-vous. Le redressement de la situation budgétaire de la commune s'est poursuivi cette année, mais les équilibres sont fragiles. Du côté de l'État, la dotation globale de fonctionnement devrait à peine augmenter cette année (même si nous devrions avoir un petit bonus sur la dotation de solidarité urbaine), tandis que la commune n'augmentera pas son taux de la taxe foncière. Cependant, l'envolée des coûts de tous les fournisseurs de la commune a pour conséquence une pression sans précédent sur le budget communal. Une pression telle que les limites du maintien des prestations sont atteintes dans certains secteurs. La construction du budget 2023 devra répondre à ce défi en trouvant les compromis nécessaires pour tenir le cap.

2023 nous tend les bras. Aucune année n'est mauvaise ou bonne par nature. Elle sera ce que nous en ferons. À Thorigny, faisons ensemble de 2023 une année joyeuse, solidaire, innovante ! Joyeuses fêtes et bonne année à toutes et tous !

Manuel Da Silva



SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À THORIGNY	4
À LA UNE	6
LE SERVICE À LA UNE	8
THORIGNY SE DÉVELOPPE ..	11
VIE LOCALE	15
CULTURE & ANIMATIONS	16
VIE ASSOCIATIVE	18
CE QU'ONT DÉCIDÉ VOS ÉLUS	20
ÉTAT-CIVIL	21
TRIBUNES	22
AGENDA	24

Découvrez la chaîne
Vivre à Thorigny



+ **d'infos**

☎ 01 60 07 89 89 • www.thorigny.fr

Vous souhaitez placer votre publicité dans le magazine de la ville ? 06 24 35 12 99

Ville de Thorigny-sur-Marne • 1 rue Gambetta 77400 ☎ 01 60 07 89 89 | www.thorigny.fr
f Vivre à Thorigny | 📺 @VilledThorigny | 📧 @VilledThorigny • Directeur de la publication : Manuel Da Silva, Maire.
Direction de la communication ☎ 01 60 07 89 89 • Rédaction : services municipaux.
Conception graphique : Deborah Valding • Impression : Périgraphic - tirage 6000 ex.



f Vivre à Thorigny | 📺 #vivreathorigny
📺 @VilledThorigny

ÇA S'EST
PASSÉ À
THORIGNY



BRIC À BRAC

 **Dimanche 4 septembre**

Vous avez été très nombreux à venir vous inscrire pour vos activités 2022-2023, auprès des associations et services de la ville lors du Forum de rentrée qui s'est tenu dimanche 4 septembre 2022 ! Monsieur le Maire et les élus étaient présents pour vous rencontrer dans une ambiance conviviale ! Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Monsieur Hadrien Ghomi, député de la 8^{ème} circonscription de Seine-et-Marne.



CULTURE AUX JARDINS

 **du 16 au 18 septembre**

La deuxième édition du Week-end Culture aux Jardins vous a permis de profiter d'un weekend de musique, balades dessinées avec l'artiste Syrs ainsi que de contes partout en ville et pour tous sous le beau soleil de septembre.



REMISE DIPLÔMES BACHELIERS

 **Vendredi 14 octobre**

Afin de récompenser l'ensemble des jeunes ayant obtenu leur diplôme du Baccalauréat, la Municipalité a souhaité organiser une cérémonie officielle en présence de Monsieur le Maire et Magali Chrétien Conseillère municipale en charge des Projets périscolaires et des Cérémonies citoyennes.



OCTOBRE ROSE

 **Samedi 1^{er} octobre**

Dans le cadre d'Octobre Rose, les agents du CCAS en partenariat avec l'association Plus Rose La Vie ont organisé une journée de sensibilisation contre le cancer du sein. Un stand était installé sur le marché pour vous informer sur le dépistage de la maladie. L'après-midi, c'est au parc des sports que vous avez pu marcher ou courir pour cette cause dans une ambiance chaleureuse ! Vous avez également pu recevoir des coupons de la très grande écharpe rose confectionnée par les tricoteuses du centre social.



**ÇA S'EST
PASSÉ À
THORIGNY**



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, l'ensemble de l'équipe municipale accompagnée par les élus du Conseil des Enfants était présente pour la commémoration du 11 novembre. Les habitants ont pu se recueillir en musique grâce à l'Orchestre d'Harmonie de Thorigny.



HALLOWEEN

 **Lundi 31 octobre**

Grand succès pour cette édition 2022 des animations d'Halloween au Moustier avec une matinée pour les enfants jusqu'à 6 ans où l'heure du conte et la chasse aux monstres ont fait des heureux. L'après-midi était réservée aux plus grands avec le parcours de l'angoisse et un Guest-game immersif ! La journée s'est clôturée avec la traditionnelle distribution de bonbons !



Un Noël féérique à Thorigny

Marché de Noël

Vous avez été nombreux à braver le froid pour retrouver les commerçants et artisans Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 décembre, rue du Maréchal Foch et dans le Parc des Samoreaux le 17 pour accompagner le départ en tournée du Père Noël.



Les artistes Power balooneurs étaient également présents pour vous divertir le samedi et le dimanche, ainsi que les Powers Dandy le dimanche en déambulation.

Vous avez pu apprécier la balade en calèche entre Lagny et Thorigny.



Spéctacle « Terre De Feu »

Sur le Pont Maunoury, le spéctacle de jonglage de feu a émerveillé petits et grands.

À LA UNE



VITÉS

NOËL

Concerts de Noël



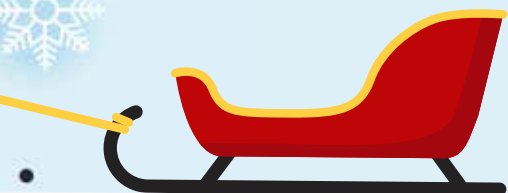
Les amateurs de musique ont apprécié les deux concerts proposés par la Chorale Canthorège d'une part, et l'Orchestre d'Harmonie de Thorigny d'autre part.

Boîte aux lettres du Père Noël

Pour patienter jusqu'à Noël, les enfants pouvaient déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet en Mairie. Une réponse leur était préparée par les petits lutins de la Mairie.

Permanences du Père Noël

Les jeunes et moins jeunes étaient ravis de venir rencontrer le Père Noël en personne, malgré son planning extrêmement chargé, il nous a fait le plaisir de nous rendre une petite visite avant sa grande tournée...





Les services autour de vos tout-petits

● L'ACCUEIL COLLECTIF

Il est 11h et le service est relativement calme. Les enfants accueillis dans la structure de l'accueil collectif sont en train de déjeuner par petits groupes avec les auxiliaires de puériculture.

Mélanie responsable de l'accueil collectif nous explique comment est organisée la structure : « nous avons pour l'accueil collectif, quatre auxiliaires de puériculture et une officière lingère qui s'occupe de la préparation des repas en lien avec une diététicienne (une commission « menus » va également voir le jour dès décembre afin de travailler à une plus grande diversité de plats et avec des fruits et légumes de saison). »

« Notre priorité reste le bien-être de l'enfant : ce n'est pas parce qu'il est accueilli dans une structure collective, qu'il n'y a pas d'accompagnement individuel, bien au contraire. »

Tous les matins le parent et l'enfant sont accueillis de manière confidentielle afin que chacun puisse évoquer les soins particuliers à apporter à l'enfant lors de sa journée. « C'est un moment d'échange important et l'équipe peut ainsi s'adapter à l'état général de l'enfant ».

En plus de l'accueil quotidien, l'ensemble de l'équipe a pour objectif d'accompagner les familles quelles que soient leurs problématiques et leurs interrogations avec un véritable soutien à la parentalité. En fonction des besoins des rendez-vous particuliers avec les parents peuvent être organisés pour des conseils sur la sécurité, l'éveil, le sommeil ou encore l'alimentation.

« Régulièrement nous aimons aussi pouvoir proposer aux familles le « Café des parents avec la crèche familiale » où plusieurs familles se réunissent pour échanger sur leurs expériences et aborder des sujets qui les travaillent sans jugement et avec le soutien de professionnels qui peuvent les aiguiller ».

● LA CRÈCHE FAMILIALE

Même si les assistantes maternelles employées par la ville reçoivent les enfants à leur domicile, des ateliers sont régulièrement organisés par la crèche pour en faire profiter les enfants de la crèche familiale.

Les assistantes maternelles employées par la ville reçoivent les enfants à leur domicile. Tous les matins, les assistantes maternelles viennent à la crèche accompagnées de leur groupe d'enfants, des ateliers d'éveil sont régulièrement organisés par la crèche.

Carole responsable de la crèche Familiale accompagne les assistantes maternelles et les enfants. Nous travaillons cette année sur le projet « éveil artistique musicale et culturel » autour des pays du monde. Les enfants découvrent tous les deux mois un pays différent ou activité créative, instrument, danse, atelier culinaire sont au rendez-vous lors des ateliers à la crèche.

L'approche des fêtes de Noël est également l'occasion pour elles de se retrouver pour le spectacle proposé aux assistantes dans l'enceinte de la crèche pour un moment convivial, qui fait plaisir aux enfants.

Au cœur des préoccupations des familles qui s'agrandissent, le choix du mode de garde à la reprise du travail reste souvent un casse-tête. La Ville de Thorigny propose plusieurs possibilités d'accueil pour les jeunes enfants avec des professionnels passionnés.

Marie, Responsable du service nous accueille pour un tour d'horizon du Service Petite enfance !

« Le service Petite enfance est là pour vous accompagner dans vos démarches de garde de vos enfants à partir de 2 mois et demi à 3 ans » nous explique Marie. Deux possibilités d'accueil sont proposées par la Ville : l'accueil collectif en crèche, et la crèche familiale où les assistantes maternelles employées par la ville reçoivent les enfants à leur domicile.

UNE JOURNÉE TYPE À LA CRÈCHE FAMILIALE

▶ **De 8h à 9h** : accueil des enfants et des familles

▶ **9h** : regroupement avec les enfants et les professionnelles : temps autour des chansons rituel du matin pour se dire « bonjour »

▶ **De 9h à 10h** : ateliers d'éveils par petits groupes (4/5 enfants),

▶ **De 10h à 10h45** : activité dans la salle de psychomotricité par petit groupe

▶ **À 11h** : départ des assistantes maternelles et des enfants

Aussi, la responsable accompagne les familles dans leurs demandes et leurs interrogations avec un véritable soutien à la parentalité.

L'accueil collectif et la crèche familiale travaillent conjointement sur différents projets : semaine petite enfance, café des parents, les festivités de Noël et d'été afin d'accueillir et d'échanger avec l'ensemble des familles.

DEUX STRUCTURES, MAIS DES SERVICES COMMUNS

Un psychologue intervient régulièrement en fonction des demandes qu'elles viennent des parents ou des professionnels qui encadrent l'enfant, et pour des problématiques très diverses. Un médecin généraliste est également à la crèche un vendredi sur deux pour proposer le suivi des nourrissons et bambins. « Nous aimerions également faire intervenir une psychomotricienne pour proposer des ateliers encore plus complets. En plus de l'ensemble des frais de fonctionnement, la crèche prend en charge le lait et les couches pour l'ensemble des enfants accueillis sur les deux structures et nous avons fait le choix d'un personnel très qualifié. Les parents font des retours très positifs ! ».

L'équipe administrative est également sur le pont pour assurer l'ensemble des tâches liées au fonctionnement du service, facturation, formations, commandes diverses...

UNE JOURNÉE TYPE À LA CRÈCHE

- ▶ **De 8h à 9h** : accueil des enfants et transmissions avec le parent de manière confidentielle. C'est ensuite le moment de la chanson du rituel du matin pour se dire « bonjour »
- ▶ **De 9h à 10h45** : ateliers par petits groupes (4/5 enfants), sieste du matin pour les bébés qui en ont besoin.
- ▶ **De 10h45 à 11h** : temps calme
- ▶ **Entre 11h et 12h30** : repas en trois groupes, bébés / moyens / grands
- ▶ **À partir de 12h30** : sieste au dortoir avec une arrivée et un réveil échelonné en fonction des besoins de chaque enfant puis activité pour les enfants réveillés
- ▶ **À partir de 15h** : goûter par petit groupe en fonction des âges
- ▶ **De 16h à 18h30** : départ des enfants.



ET LE RELAIS PETITE ENFANCE ?

Afin d'améliorer le lien entre les familles et les Assistantes Maternelles indépendantes, la Ville continue de proposer des permanences partielles au Relais Petite Enfance (RPE). Les services de la Ville travaillent et s'efforcent de faire de cette structure un lieu d'échange et de partage autour des tout-petits.

Pour plus d'infos : creche@thorigny.fr



Entreprise générale de bâtiment

Tél. 01 60 07 69 83

e-mail : sa.laporte@wanadoo.fr
ZAC des Vallières - 9, allée des Rousselets
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

ETS GRANIER G.

Entreprise familiale, depuis 1972 à Thorigny-sur-Marne

SPECIALISÉS en TRAVAUX de COUVERTURE

Tuiles, zinc, ardoises, Polytuil, gouttières, rives...

Qualifiés RGE ISOLATION toiture et combles

CHARPENTE - BARDAGE- VELUX

ÉTANCHÉITÉ toiture-terrasse



13, Allée des Rousselets
77400 THORIGNY sur MARNE

☎ 01 64 30 14 34 - www.granier-g.com

Décoration et événementiel

Toutes compositions florales
(Mariage, deuil...)
Fleurs, Plantes, Arbustes, Terreau
Création et entretien jardins
Livraison / Paiement CB

151 bis rue de Claye · 77400 Thorigny-sur-Marne
06 20 76 67 46 · 06 07 52 78 71

Ouvert du mardi au dimanche. Présent sur le marché de Lagny-sur-Marne. garden7700@gmail.com www.garden77-shop.fr



45, rue du Chemin de Fer
77400 LAGNY-SUR-MARNE

01 64 02 32 51

www.lepinaychocolatier.online



Jérôme Lépinay a été formé par les plus grands et a fait ses preuves dans de prestigieuses maisons comme Chapon à Chelles, Pillon à Toulouse et Maiffret à Paris.

En l'an 2000, il décide de se lancer et ouvre sa propre chocolaterie à Lagny sur Marne.

Sans arrêt en recherche, il élabore ses recettes à base d'infusions ou pulpes de fruits et sans conservateur. Sa spécialité : « Les Pavés de Lagny », de savoureux rochers au chocolat noir qui cachent un praliné à l'ancienne avec des éclats d'orange confite et une pointe de gingembre.

Depuis deux ans, il réalise des pâtisseries fraîches (les vendredis, samedis et dimanches) et autres gourmandises tout au long de la semaine, grâce à une collaboration qu'il effectue aux côtés d'Arnaud DUPUIS, ancien chef exécutif de grandes maisons parisiennes telles que Dalloyau ou encore la Pâtisserie des Rêves.

Pour Noël, il vous propose une collection de délices chocolats ainsi que les bûches aux saveurs saisonnières. Vous pourrez les découvrir dès le début du mois de décembre sous forme de bûchettes.





● RUE DE DAMPMART :

Le projet définitif bientôt présenté à la population

Au printemps dernier, les résultats du concours d'idées organisé pour préparer le réaménagement de la rue de Dampmart étaient présentés au public lors d'une exposition des projets proposés par les trois équipes participantes.

Un cahier d'expression libre était à disposition des visiteurs et les élus ont pu recueillir plusieurs avis et suggestions de riverains. Merci aux contributeurs et contributrices !

L'heure est venue de travailler à la finalisation du projet définitif, lequel permettra de prendre en compte les remarques du public. Malheureusement, les négociations avec la SNCF, propriétaire des terrains situés au sud de la rue jusqu'à la voie de chemin de fer, n'ayant pas abouti pour l'instant, le projet de réaménagement ne concernera que la voirie et les trottoirs au nord.

Il constituera une amélioration considérable et une valorisation sans précédent pour le quartier et la commune en général. Avec l'enfouissement des réseaux, cette rue empruntée quotidiennement par près de 4000 véhicules va devenir un lieu plus apaisé et de bien meilleure qualité.

Le début des travaux de réaménagement interviendra courant 2023. Nous vous tiendrons informés du calendrier précis dès qu'il sera arrêté.



PLU : UNE MODIFICATION ENGAGÉE

Le conseil municipal du 29 septembre dernier a adopté le principe de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU en vigueur a été définitivement adopté en mars 2022, clôturant près de dix ans de procédure ! La longueur excessive de l'adoption de cette nouvelle version a pour conséquence l'existence de plusieurs points de détails qui demandent d'ores et déjà des mises à jour. Étonnant ? Non ! En effet, la législation en matière d'urbanisme évolue en permanence.

Pour autant, il s'agit bien d'une procédure de modification, et non de révision, qui, quant à elle, est plus lourde et doit concerner des éléments substantiels. Il faut également rassurer l'ensemble de la population : la réglementation de zonage ne change pas et il est évidemment hors de question d'envisager davantage de droits à construire que ce qui existe déjà. Pour rappel : le PLU en vigueur a diminué les possibilités de construire et le rythme d'urbanisation par rapport au précédent PLU.

Cette modification fait donc partie de l'évolution normale de documents réglementaires locaux. Bien que concernant des évolutions mineures, la Municipalité s'est cependant fermement engagée à garantir l'information totale des habitants durant le processus, en organisant par exemple, même si ça n'est pas réglementairement obligatoire, une réunion publique.

● THORIGNY À LANCÉ UNE EXPÉRIMENTATION D'EXTINCTION TOTALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Avant d'adopter un plan général au printemps 2023

Du 7 novembre au 7 décembre 2022, la Ville de Thorigny expérimentait l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin.

Le contexte de crise de l'énergie en Europe et dans le monde nécessite un engagement de chacun. La collectivité répond donc présente, en agissant sur une dépense qui représente une part significative de la consommation d'électricité.

Un plan général prévu pour le printemps

Cette expérimentation n'est cependant pas une fin en soi. En effet, la Ville prépare pour le début d'année 2023 un plan général pérenne d'éclairage public comportant les orientations suivantes :

- achèvement du programme de remplacement des équipements obsolètes
- mise en place de zones d'extinction totale la nuit
- mise en place de zones avec réductions de puissances, extinctions partielles

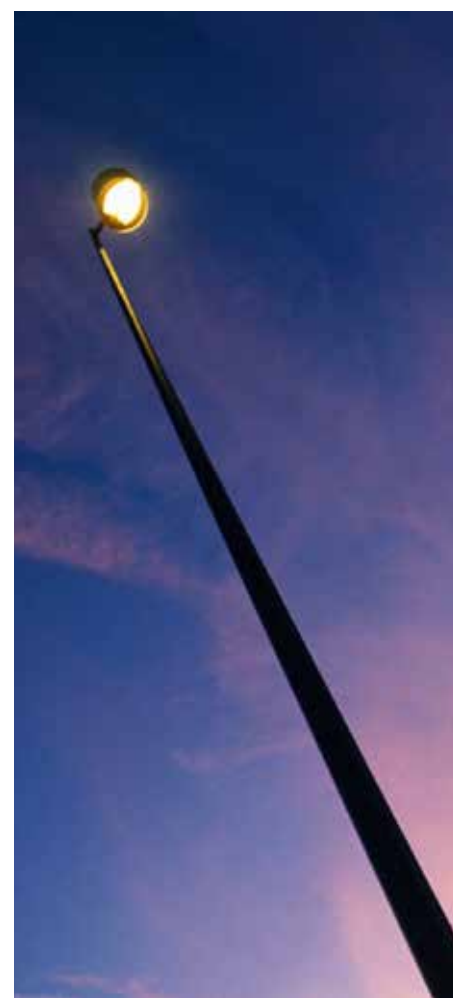
« Il était nécessaire de participer à l'effort national de limitation des consommations d'électricité en agissant maintenant sur l'éclairage public. Mais, à moyen terme, nous voulons agir de manière pérenne en éteignant là où c'est opportun de le faire, et en éclairant seulement là où c'est nécessaire, et avec le niveau de lumière le plus pertinent ! », déclare Manuel Da Silva, Maire.

Selon Ademe, (l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'éclairage public représente 41 % de l'énergie consommée par les collectivités territoriales et 37 % de leur facture d'électricité. La mise en place de l'extinction de l'éclairage public permet aux villes qui l'ont adoptée de réduire considérablement leur consommation d'énergie et par conséquent leur facture d'électricité.

Ce dispositif est donc un moyen pour les communes de lutter contre le gaspillage énergétique et de réaliser des économies. Cette initiative aurait par exemple permis à la ville de Saumur de diminuer sa facture totale d'électricité de 30 % et sa consommation d'électricité de 45 % (source : ANPCEN).

Cette interruption permet également de protéger la biodiversité et diminuer l'impact sur celle-ci. En effet, l'éclairage nocturne perturbe les écosystèmes en bouleversant la fréquence jour/nuit. La lumière artificielle provoquée par l'éclairage public est responsable d'une partie importante de la pollution lumineuse. Elle affecte notamment le bien être des habitants et a un réel impact sur leur santé en perturbant leur horloge biologique et leur sommeil.

Elle masque aussi l'accès au ciel et la contemplation des étoiles, supprimer l'éclairage c'est favoriser la conservation du ciel.



Et la sécurité ?

Aucune étude ou retour d'expérience n'ont permis d'étayer une hausse de l'insécurité (délinquance de rue ou cambriolages par exemple). Quant à la sécurité routière, là aussi, l'absence d'éclairage à des heures où le trafic est nul ou très réduit ne pose généralement pas problème.



● ZONE BLEUE DANS LE CENTRE-VILLE :

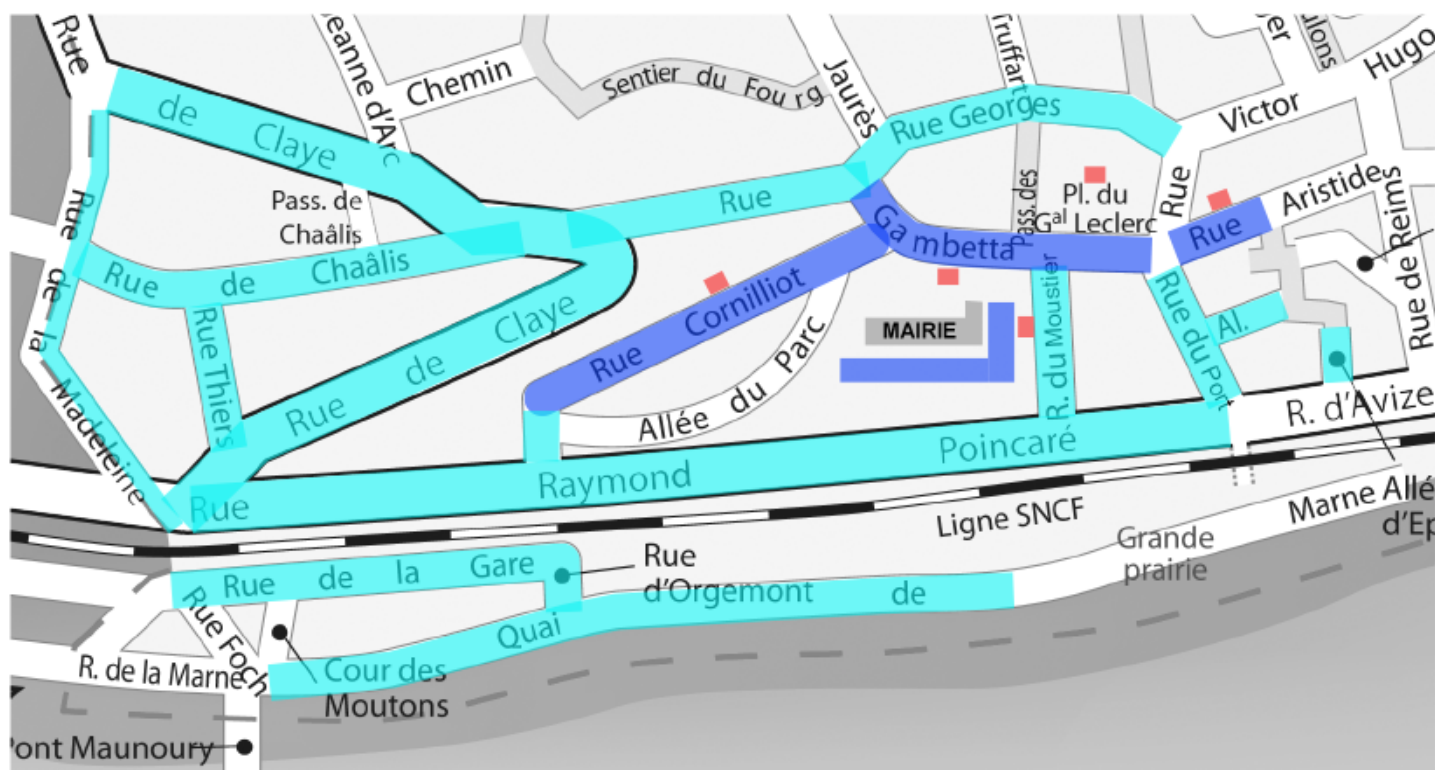
THORIGNY SE DÉVELOPPE

Une nouvelle réglementation pour stationner tous et stationner mieux

Depuis le 1^{er} décembre dernier, le centre-ville bénéficie de l'entrée en vigueur de deux zones bleues pour le stationnement. L'ancien système de stationnement payant a été totalement abrogé, et le contrat avec l'entreprise qui entretenait à grands frais les horodateurs a été rompu, sans pénalité pour la commune.

Désormais, **le stationnement est gratuit, avec deux régimes de zones bleues.**

- ZONE BLEUE « HYPERCENTRE »
- ZONE BLEUE « RÉSIDENTIELLE »
- Places 15 minutes



Pour les deux zones : stationnement gratuit et sans limitation de durée : le soir et la nuit, entre 18h00 et 8h00 du matin.

Zone bleue « hypercentre » : stationnement gratuit limité à 1h30 consécutives : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h avec disque de stationnement.

Zone bleue « résidentielle » : stationnement gratuit limité à 4h00 consécutives : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h avec disque de stationnement.

Vous souhaitez stationner sans limitation de durée de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h ?

Des cartes de stationnement résidentiel sont en vente auprès du service accueil-population :

- PARTICULIER : 30 € par véhicule et par an dans la limite d'un véhicule par foyer.
- ENTREPRISE : 50 € par véhicule et par an dans la limite de 2 véhicules par entreprise.

À NOTER !

Les places « 15 minutes » sont conservées et restent gratuites !

+ d'info

Service Démarches administratives et Vie citoyenne
 ☎ 01 60 07 89 89
 guichet.unique@thorigny.fr



Maison La Détente



Votre maison de retraite
médicalisée à **Dampmart**

- Possibilité d'accueil en séjours **permanents & temporaires**
- 85 **chambres individuelles**
- Des terrasses **aménagées** et un **éco-pâturage**
- Un espace **Réminiscence**
- Des unités de vie **Alzheimer**
- Une unité **grande dépendance**

MAISON LA DÉTENTE

5 & 7 rue du Limonet - 77400 Dampmart



01 64 12 76 00

NUMÉRO BLANC 0900 000 000



www.korian.fr

Photo: Christophe Gaudin - Agence de communication - Photos: Stéphane Gaudin - Photos: Stéphane Gaudin

FRUITS, LÉGUMES ET ŒUFS
LIBRE-SERVICE 7j/7 de 8h à 21h
Direct producteur

Tomates, carottes, salades, œufs ainsi que fruits et légumes de saison en barquettes ou à l'unité



13, rue de Château
77400 DAMPMART



COUVERTURE - CHARPENTE
ZINGUERIE

M. Poirot

27, rue des Salvatres
77400 THORIGNY-SUR-MARNE



Travaux
avec Garantie Décennale

**OUVERTURE D'UN
SHOWROOM**

43 av. de Claye à Thorigny-sur-Marne

RGE



Tél. : **01 64 30 54 17**

- ↪ **TRAITEMENT DE CHARPENTE - ISOLATION**
- ↪ **TRAITEMENT ANTI-MOUSSE DE TOÏTURE**
- ↪ **GOUTTIÈRE :**
"ZINC, PVC & ALU"
- ↪ **RAVALEMENT
& PEINTURE**



www.couverture-poirot.fr

Un large choix de
montures optiques
et solaires.
Spécialiste
Progressifs,
Lentilles



Optic STV

☎ 09 83 97 39 00

4 rue Lamartine - Intermarché
Saint Thibault des Vignes

Neto PAULO
06 48 77 54 31



Déplacement privés ou professionnels
Aéroports ✈ | Gare 🚆 | Hôpitaux
Transports médicaux

Conventionné organismes d'assurance maladie
CB | AMEX

TAXI DE THORIGNY

netopaulocab@gmail.com





● COMPOSTAGE POUR LES RÉSIDENCES COLLECTIVES

Le SIETREM accompagne les résidences qui souhaitent mettre en place des zones de compostage sur leurs espaces verts. Il fournit gratuitement et installe (à partir de 10 foyers volontaires) 2 composteurs en bois traité autoclave (pas d'entretien nécessaire) de 800 litres (105 x 80) + un composteur de 400 litres (80x80) pour le stockage des déchets bruns (feuilles mortes, petits branchages...).

Une formation des habitants aux techniques du compostage est également proposée. Lors de cet échange, l'habitant s'engage à composter selon les règles en signant la charte du compostage. En échange il lui est remis un bioseau de 10 litres et un guide du compostage.

Le compostage est :

- Entièrement gratuit pour la copropriété :
- Permet de réduire le volume des ordures ménagères : 115 kg par habitant et par an en moins à collecter et à incinérer. Donc, moins de manutention et de poubelles à sortir.
- Valorise la matière organique en compost : notre poubelle d'ordures ménagères est composée de 40 à 60 % de déchets organiques de la maison et du jardin qui sont compostables. Cela permet d'économiser sur l'achat de terreau et d'engrais et réduit le coût d'évacuation des déchets verts qui sont facturés par les entreprises d'entretien des espaces verts.
- Crée du lien social entre les participants.
- Geste simple, facile et sans nuisance.

Si vous êtes intéressés pour l'installation d'un composteur dans votre copropriété, vous pouvez contacter le Sietrem au 0 800 77 00 61 (Service et appel gratuit) ou envoyer un mail à info@sietrem.fr.



COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Comme tous les ans, les services techniques mettent en place des espaces pour que vous puissiez déposer vos sapins de Noël une fois les fêtes passées.

Trois points de collecte de sapins ont été installés dans la ville :

- ▶ au centre-ville sur le parking de la mairie (sous les 3 tilleuls)
- ▶ à côté du parking des services techniques rue Louis Martin
- ▶ sur le parking de la salle des Samoreaux rue des Bordes

Tous les sapins récupérés seront broyés par le service des Espaces verts, afin d'être réutilisés en copeaux pour pailler les massifs arbustifs.



INFORMATION & RÉSERVATION

Une permanence est organisée dans le hall du Moustier les mercredis et vendredis de 14h à 16h.
Vous pouvez également effectuer vos réservations par mail à : adm.culture@thorigny.fr mais également sur le site www.billetreduc.com

Culture & Animations

● PLATEAU STAND UP DÉCOUVERTE

 **Vendredi 20 janvier à 20h30**

HUMOUR

Retrouvez cinq stars montantes du stand up français sur les planches du Moustier pour une soirée rires garantis : Nino ARIAL, Malika BIANCO, Rodrigue, Yassir et Antek, animé par un maître de cérémonie.

NINO ARIAL

Nino Arial est un jeune humoriste et vidéaste à succès. En effet en plus de son spectacle le jeune bordelais cumule plus d'un million d'abonnés tous réseaux confondu (Youtube, Facebook, Instagram et Tik Tok).

YASSIR

Originaire de Toulouse, Yassir s'essaye au Stand up et développe son aisance scénique dans sa région natale. Se nourrissant de ce qui l'entoure, il écume les scènes françaises afin d'écrire son premier spectacle à l'énergie singulière intitulé « Rencontres-nous ». Il le présente à guichet fermé à la petite comédie de Toulouse. Il rejoint Paris en 2020 pour continuer l'aventure sur la capitale.

CERTE MATHURIN

Humoriste et passionné des mots. A la fois artiste, écrivain et producteur, il joue actuellement son troisième spectacle "Une Histoire d'Argent" en France, en Belgique et en Suisse et présente l'émission 6play Comedy Show.

MALIKA BIANCO

Malika : Une humoriste à suivre de près, en à peine un an, elle a déjà participé à la nouvelle édition du Jamel Comedy Club (C+), à Génération Paname (France 2 / Culture Box) et au 6 Play Comedy Show (6Play).

ANTEK

Antek est un humoriste originaire des Hauts-de-France. Il y a vécu dix ans avant de rejoindre Saint-Étienne, puis Montpellier pour ses études. Diplômé d'une école de commerce, il décide cependant à 24 ans de changer de voie et de se consacrer entièrement à la scène et au stand up, en se formant notamment à l'atelier d'Alex Nguyen.



● À VOS FABLES, PRÊT, PARTEZ !

 **Mercredi 15 février à 15h**

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Par Nicolas Masson

Spectacle burlesque, comique et musical où cinq artistes plongent les spectateurs dans une réécriture résolument moderne de certaines fables emblématiques de La Fontaine. Dans cette pièce, chacune des fables constitue le chapitre d'une même histoire : les personnages vont et viennent, les morales s'accordent et se répendent, le tout ponctué de musiques originales.



TARIFS

15 € | Plein Tarif

10€ | Tarif réduit* (*+de 60 ans, carte Famille nombreuse, pôle emploi, groupe à partir de 10 personnes)

5€ | Jeune public et -26 ans

CULTURE &
ANIMATIONS

OFFICE DE TOURISME DE MARNE ET GONDOIRE

Le musée Louis Braille

La maison de Louis Braille, transformée en musée en 1956, se situe en bas du village, dans une rue rebaptisée à son nom. Classée Monument historique, cette maison briarde a su conservé son aspect authentique.

Elle est gérée conjointement par l'Organisation Mondiale des Aveugles, le Comité Français Louis Braille et la municipalité de Coupvray, propriétaire de la maison.

En juin 2009, a été inaugurée la nouvelle salle d'accueil aménagée dans l'ancienne grange. On lui a donné le nom de "Jean Roblin", créateur de l'association "Les Amis de Louis Braille", qui a permis de sauvegarder cette maison natale.

Louis Braille voit le jour à Coupvray le 4 janvier 1809. A l'âge de trois ans, le petit Louis se blesse l'oeil en voulant utiliser les outils de son père qui était bourrelier. L'infection, par manque de soin, gagne l'autre oeil et Louis Braille perd définitivement la vue à l'âge de cinq ans.

Il est un élève brillant de l'école de Coupvray qu'il quitte à 10 ans, pour se rendre à Paris afin d'étudier à l'institution Royale des Aveugles. C'est là qu'il développe son génial système d'écriture en six points saillants et qu'il enseigne, notamment la musique. En 1835, Louis Braille est atteint de tuberculose. Une légère amélioration lui permettra de reprendre l'enseignement en 1847, avant de mourir en janvier 1852.

Enterré le 10 janvier 1852 aux côtés de sa famille à Coupvray, le corps de Louis Braille est transféré en 1952 au Panthéon, en hommage national. Seule la relique de ses mains sera conservée à Coupvray dans une urne scellée sur sa tombe.

13 rue Louis Braille - 77700 Coupvray



LA LEÇON

 Samedi 11 février à 20h30

DANSE

Une leçon que vous n'êtes pas près d'oublier ! Un professeur (Julien Derouault) tout puissant règne sur ses élèves. Dans une classe revisitée en studio de danse, nous assistons à un cours donné par un Louis de Funes survolté enseignant tout et n'importe quoi : la danse, l'arithmétique, la philologie ou la linguistique. Il prend très vite le contrôle de ses élèves mais finira par perdre le sien.

Une nouvelle élève qui rêve de danse et de connaissance est rapidement entraînée par le groupe. Elle apprendra à ses dépens que le savoir est une arme qu'elle ne possédera jamais.

Le professeur et son assistante complice réussiront-ils à cacher leurs secrets très longtemps ?

Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault explorent l'absurde, le langage et sa puissance de contrôle. « La leçon » est une adaptation dansée et théâtrale magistrale de la pièce culte d'Eugène Ionesco.

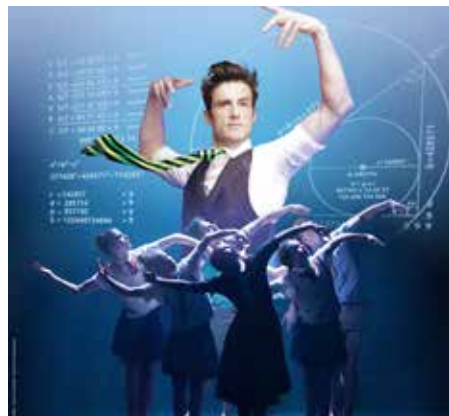
Une mise en scène moderne et électrique où l'expression « Théâtre du Corps » prend tout son sens.

D'après l'œuvre originale d'Eugène Ionesco
Chorégraphie et mise en scène : Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault

Lumières : Alexis David

Costumes : Marie-Claude Pietragalla

Production : Théâtre du Corps Pietragalla-Derouault



+ d'info © 01 60 04 82 80 | musee.louisbraille@orange.fr



Focus sur...

JUDO CLUB DE THORIGNY

L'association du Judo Club de Thorigny créée en 2012 et affiliée à la Fédération Française de Judo est très active sur la ville avec pas moins de 130 adhérents de tous âges.

Le judo et le jujitsu sont deux arts martiaux originaires du Japon (le judo est davantage une pratique debout qui cherche à mettre fin au combat au sol, alors que le jujitsu utilise plutôt la pratique au sol) dont les valeurs inculquées ne sont plus à prouver : le respect de ses pairs et de ses adversaires, le dépassement et le contrôle de soi, la politesse, la modestie l'entraide ou encore la persévérance. Bien au-delà de la pratique sportive, c'est un état d'esprit. Tels sont les enseignements prônés par leur professeur Patrick Latour, diplômé d'état et ceinture noire 3^{ème} DAN.

« Notre objectif est de faire découvrir et pratiquer le judo et le jujitsu. Les cours sont destinés à tous dès 3 ans et sans limite d'âge. Il suffit d'avoir une bonne condition physique et présenter un certificat médical de non contre-indication à jour. »

Les élèves qui le souhaitent se lancent rapidement dans la compétition et les résultats sont souvent au rendez-vous : « Plusieurs de nos élèves ont participé aux championnats départementaux, inter-régionaux, ainsi qu'au championnat de France ».

Une bonne ambiance mais néanmoins studieuse règne dans les cours et cela participe à la qualité de l'enseignement de leur professeur passionné.

L'association profite également du jumelage de la ville avec Erbach en Allemagne pour échanger avec le club local. « Nous souhaitons également réorganiser un voyage au Japon, comme nous l'avons fait il a quelques années, pour que nos élèves s'imprègnent de la culture nipponne ».

Sans nul doute, le Judo Club de Thorigny a encore de beaux jours devant lui...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet :

<https://judoclubthorigny.asso-web.com/> ou notre page Facebook  Judo Club Thorigny (JCT).



AJT CYCLOTOURISME À THORIGNY

À velo tout est plus beau !

Venez nous rejoindre pour pratiquer le Vélo ou le VTT en bonne compagnie. Quel que soit votre niveau. Le club encadre les nouveaux arrivants !

POUR NOUS CONTACTER :

Par mail : ajtcyclo@gmail.com | Par téléphone au ☎ 01 34 30 83 25

Notre site web : <http://ajtcyclo.free.fr>



CULTURE ET LOISIRS À THORIGNY

Section Tarot

Le Petit, le 21, l'Excuse : de quoi s'agit-il ? du Tarot bien sûr !

Si ce jeu est devenu aujourd'hui très populaire, il n'en demande pas moins de la réflexion, de la mémoire et un bon sens de la stratégie.

À CLT, nous nous retrouvons : le mardi à 20h30 et le vendredi à 14h pour partager de bons moments et mettre nos neurones en ébullition ! Nous organisons un tournoi annuel qui nous permet de nous confronter à d'autres joueurs.

Venez nous rencontrer en salle 3 à l'Esplanade et pourquoi pas, vous assoir autour d'une table.

Responsables : Madeleine Ferris et Jean-Michel Constant.

Email : clt@thorigny.fr

Site Internet : <https://cultureetloisirsthorigny.jimdo.com>



NOUVEAU

DU NOUVEAU À L'A J T

De nouvelles sections arrivent à l'AJT afin de vous proposer encore plus d'activités !

Section DANSE

Karine vous propose 2 nouveaux cours au Mini-Club

- Renforcement Postural le samedi de 13h à 14h
- HIP-HOP GIRLY le samedi de 14h à 15h

Section RINK-HOCKEY

- Nouveau créneau le samedi de 14h à 17h au Gymnase

Section ATHLÉTISME

- le mercredi de 14h à 15h30 pour les 6/10 ans
- le mercredi de 15h30 à 17h pour les 11/15 ans

Pour tout renseignement, contactez Annette GAULIER ☎ 06 16 21 38 74

VESTIAIRE SOLIDAIRE DEVIENT LA FRIPOUILLERIE DE L'APA

Le vestiaire solidaire change de nom et devient la Fripouillerie de l'APA.

Elle est accessible à tous et vous pourrez y trouver des vêtements adultes et enfants à tout petits prix ! Retrouvez-nous les mercredis et les samedis de 10h à 12h au 10 rue Gambetta ! Les recettes seront reversées aux CCAS de Thorigny.

Pour plus d'informations  La Fripouillerie de l'APA

Ce qu'ont décidé vos élus

Le Conseil Municipal réuni le **jeudi 29 septembre**
sous la Présidence de Monsieur **MANUEL DA SILVA**, Maire, à Thorigny-sur-Marne :

- Adopté la décision modificative n°2
Par 5 abstentions (MM. FRENOD, GUILLEMET, GILLOT, Mmes SCORDIA et DEDIEU) et le reste pour, le Conseil adopte les ajustements de crédit de cette décision modificative.
- Décidé l'admission en non-valeur des titres présentés par la Trésorerie
A l'unanimité, le Conseil : DECIDE l'admission en non-valeur des titres présentés par la Trésorerie de Chelles pour un montant de 2 240,21€ et l'inscription de créances éteintes à hauteur de 54 400,72€. DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2022 et dans la DM n°2 à l'article 6541-Créances admises en non-valeur et à l'article 6542-Créances éteintes. REFUSE l'admission en non-valeur du titre 2046 de l'exercice 2020 pour un montant de 1 500€ car la redevable est solvable suite à la vente d'un terrain.
- Procédé à la reprise de l'excédent de l'AECT
A l'unanimité, le Conseil : ACCEPTE la reprise de l'excédent de l'AECT pour un montant de 6 043,37€. DIT que cette recette figure dans la DM n°2 à l'article 7788 – Produits exceptionnels divers. DIT que le reversement des fonds sera voté après le 1er février 2023.
- Procédé à la reprise sur provision sur litige
A l'unanimité, le Conseil : DECIDE d'effectuer la reprise de la provision constituée pour le litige « Sauvières » pour un montant de 50 000€. DIT que cette recette figure au BP 2022 à l'article 7815 – Reprise sur provision pour risques.
- Mis à jour la délibération sur l'aide pédagogique au collège
A l'unanimité, le Conseil : DECIDE d'allouer une subvention au collège du Moulin à Vent de 4 euros par élève habitant à Thorigny sur Marne. DIT que cette dépense figure au BP 2022 à l'article 65738 – Subvention de fonctionnement aux autres organismes publics.
- Approuvé la modification des statuts de la CAMG
- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de « Marne et Gondoire » en ajoutant les compétences supplémentaires définies librement, suivantes : Sport de haut niveau : l'octroi de subventions aux clubs situés sur le territoire de Marne et Gondoire évoluant à haut niveau (au sens ministériel pour le haut niveau individuel et au meilleur niveau national de la discipline pour le haut niveau par équipe)
- Participation financière aux missions locales bénéficiant aux communes du territoire de Marne et Gondoire
- Conduite d'étude dans le cadre de la mise en œuvre de politique contractuelle avec les partenaires (CAF, Pôle Emploi, etc...)
- Réalisation et mise en œuvre d'un schéma directeur des Energies Renouvelables et de
- Récupération (EnRR)
- AUTORISE le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération dans les délais requis
- Autorisé le Maire à signer la convention de reversement de la subvention de la Fédération Française de Tennis.
A l'unanimité, le Conseil : DIT qu'il convient de faire procéder au reversement de la subvention obtenue auprès de la Fédération Française de Tennis à la ville de Thorigny sur Marne, DIT que le reversement de la subvention sera subordonné à la signature d'une convention entre la ville et l'Amicale des Jeunes de Thorigny et autorise le Maire à la signer, DIT que la présente recette sera inscrite au budget 2022.
- Demandé une subvention à la Région au titre des « équipements sports de proximité »
A l'unanimité, le Conseil Municipal : VALIDE le programme d'actions proposé par la Commune dans le cadre de la rénovation du gymnase. VALIDE le principe de signature de tout contrat cadre ou convention nécessaire à cet effet. AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant. AUTORISE le Maire à demander une subvention dans le cadre du dispositif régional « équipements sportifs de proximité » comme suit :

Intitulé du projet	Calendrier prévisionnel	Coût estimé	Subvention demandée (HT)
Réhabilitation du gymnase	2022-2024	1 650 000,00€	200 000€ (10%)

AUTORISE le Maire à demander une subvention à tout autre organisme financeur pour ce projet de rénovation du gymnase

- Renouvelé l'adhésion au SEDSM
- A l'unanimité, le Conseil : AUTORISE le renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commandes d'énergies et services associés,
- AUTORISE le maire à signer l'acte constitutif de groupement de commande et tout acte ou mesure nécessaire à son exécution, AUTORISE le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants.
- Autorisé le Maire à signer le protocole concernant le litige sur le restaurant scolaire pour les remboursements à reverser à la Commune
APPROUVE le contenu détaillé de chacun des protocoles d'accords transactionnels à conclure avec les parties Agence Laurent FOURNET et la Société VENTIL GAZ, AUTORISE Monsieur le Maire signer lesdits protocoles d'accords transactionnels et tous documents y afférents, DIT QUE Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

- Acté la procédure de modification du PLU
- Par 1 abstention (Mrs HAMELIN), 5 contre (GUILLEMET, GILLOT, FRENOD, Mmes SCORDIA, DEDIEU) et le reste pour, le Conseil : DECIDE de prescrire la modification du PLU sur l'intégralité du territoire communal. INDIQUE que la révision du PLU a pour objectif de : Répondre aux observations émises par la Préfecture de Seine et Marne, Affiner les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), Préciser ponctuellement le cadre réglementaire, Reprendre l'inventaire des bâtiments remarquable et la liste des INDIQUE que la concertation sera mise en œuvre selon les modalités suivantes : Réunions publiques destinées à l'information de la population tout au long de la procédure, Informations sur le site internet de la Ville et dans le Vivre à Thorigny, Ouverture d'un cahier de remarques et de recommandations.
- DONNE délégation au Maire pour signer tout contrat ou convention de prestations ou de services concernant la révision du PLU. INDIQUE que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la modification du PLU sont inscrits au budget 2022.
- Autorisé la cession d'une place de parking
- Par 6 voix contre (Mrs HAMELIN, GUILLEMET, GILLOT, FRENOD, Mmes SCORDIA, DEDIEU) et le reste pour, le Conseil : DECIDE de vendre une place de stationnement, portant le numéro 11, sur la propriété cadastrée AM n° 611 à Mme TOUFFU Michele pour un prix de 9000 euros, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes correspondants ainsi que tous les documents y afférent. DIT que la recette afférente sera inscrite au budget de l'exercice concerné.
- Fixé le taux de taxe d'aménagement (TA)
• Par 5 abstentions (Mrs GILLOT, GUILLEMET, FRENOD, Mmes SCORDIA et DEDIEU), et le reste pour, le Conseil : DÉCIDE d'instituer sur les secteurs du PLU: UL et UP un taux de 10%, UT 15% et UO 20%, secteurs sur lesquels des travaux de modernisation, d'amélioration d'infrastructures, de réseaux ainsi que d'équipements publics sont nécessaires, entraînant de fait un coût. DÉCIDE de reporter la délimitation de ces secteurs dans les annexes du Plan Local de l'Urbanisme concerné à titre d'information. DÉCIDE de maintenir un taux de 5% sur le reste du territoire communal. DÉCIDE d'exonérer sur l'ensemble du territoire communal les annexes de moins de 20m² (abris de jardin, pigeonniers, colombiers.) soumises à déclaration préalable. DIT que seront soumises à la Taxe d'Aménagement toutes les parcelles qui pourront bénéficier des travaux. Voté le reversement de TA à 0% pour la CAMG
- Autorisé la vente des terrains des Sauvières
Par 2 abstentions (M GILLOT, M HAMELIN), le reste pour (étant noté que « J'aime Thorigny » vote « pour » si le projet d'aménagement est respecté), le Conseil : DECIDE de vendre l'unité foncière formant la propriété située Rue Gallieni-Rue de Dampmart 77400 THORIGNY-SUR-MARNE (90 rue Maréchal Gallieni) dite « Les Sauvières » à la société FLINT IMMOBILIER pour un prix de 1.030.000€ HT (1.236.000€ TTC) auquel s'ajoutent les frais inhérents à cette cession et notamment les frais de notaire ; PREND ACTE des conditions suspensives suivantes : La vente se ferait aux conditions suivantes : Obtention d'un permis d'aménager purgé de tous recours, Acquisition de la maison Rio, Etude géotechnique ne révélant pas la nécessité de réaliser des fondations spéciales (aux frais du promoteur), Etude d'absence de pollution du sol ou sous-sol (aux frais du promoteur), Absence de prescriptions archéologiques. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment la promesse unilatérale de vente ainsi que l'acte authentique de vente qui en résulteront et qui seront dressés par un notaire désigné à cet effet DIT que la recette afférente sera inscrite au Budget concerné de l'exercice en cours.
- Autorisé l'achat de terrains rue Georges Clemenceau
Par 5 voix contre (Mrs GILLOT, GUILLEMET, FRENOD, Mmes SCORDIA et DEDIEU) étant précisé qu'ils votent contre l'achat d'une portion de la parcelle), et le reste « pour », le Conseil : PROPOSE l'acquisition des terrains « Rue Clemenceau » constituée des parcelles AL1050P et AL1130, au prix de 450.000 €, conformément au plan de géomètre ci-joint. Les frais de notaire étant à la charge de la ville. DIT que les crédits sont prévus au budget de la Ville en section d'investissement chapitre 2115-810. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes correspondants ainsi que tous les documents y afférent.
- Créé 3 postes d'éducateurs sportifs
A l'unanimité, le Conseil : DECIDE la création de 3 postes permanents dans le cadre d'emplois des Opérateurs territoriaux des Activités Physiques et Sportives : 1 poste d'Opérateur territorial des activités sportives, 1 poste d'Opérateur territorial des activités sportives qualifié, 1 poste d'Opérateur territorial des activités sportives principal
- Adopté une motion sur le campus Nord Marne
A l'unanimité, le Conseil adopte la motion ci-dessus.
- Pris acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans l'exercice des délégations données par le Conseil Municipal.

NAISSANCES :

- BLANCHETEAU Léana 29/06/2022
- ZOUBLIR Kélyana 18/07/2022
- JULES Anaë 25/07/2022
- ACHI Hafsa 28/07/2022
- BOUHOUM Nour 29/07/2022
- AIT IDIR Aksil 02/08/2022
- CALLOT Ange 02/08/2022
- MANKOURI Siyana 11/08/2022
- BEAUCHESNE Mélodie 14/08/2022
- ANDREJIC Tiago 21/08/2022
- DE MENEZES Aliénor 21/08/2022
- BAABOURA Lojain 22/08/2022
- GUILLEMARD MAREC Mathilde 26/08/2022
- M'BACKE SIKORA Marcus 29/08/2022
- CHOLLEY Zoë, Tahia 06/09/2022
- BOUNOUH Junaid 08/09/2022
- VILQUIN Djibril 08/09/2022
- DOMINGUES FERNANDES Miguel 09/09/2022
- TUTTLE Isaac, Soan 09/09/2022
- FACORAT Énaël, Jean-Abel 10/09/2022
- CAO VU Albert 11/09/2022
- GUÉNARD LUCOTTE Léandre, Camille 13/09/2022
- CAMILLE Eyden, Eli, Luc 19/09/2022
- BATE Al Hassane 20/09/2022
- DOMINGOS Emy 20/09/2022
- BOUCHEQUIF Meryam 22/09/2022
- FILALI Rania 01/10/2022
- COUMBASSA Seydou 03/10/2022
- MARC Neissa 05/10/2022
- AGRICOLA Benjamin 06/10/2022
- PAILLARD Ezra 06/10/2022
- BALLY Arwen 07/10/2022
- LERICHARD Louise 08/10/2022
- BLONDEL Damien 09/10/2022
- POHL JOUANNY Sacha 09/10/2022
- COULIBALY Hatouma 12/10/2022
- MANOHARAN Anjanan 16/10/2022
- KHANGSAR Louis 26/10/2022
- TAHRI Élissa 26/10/2022
- JACOB Marceau 03/11/2022
- KINDO Rayana 04/11/2022
- COIPINE Isayah 06/11/2022
- MCHARDY Owen 06/11/2022
- BARRY Nelya 06/11/2022
- ROBIVÉLO Illyas-Noé 08/11/2022
- MARQUOIN Emy 13/11/2022

DÉCÈS :

- BENOIT Noël 10/07/2022 (74 ans)
- ZUCHELLI Françoise 12/07/2022 (71 ans)
- NEIRINCKX Robert 18/07/2022 (92 ans)
- NAVA Bernadette 8/08/2022 (74 ans)
- CORREIA SEMEDO Wilson 8/08/2022 (29 ans)
- DECHAUME Roger 9/08/2022 (73 ans)
- REGNAULT Jacqueline 09/09/2022 (84 ans)
- DENIZOT Jacques 18/09/2022 (85 ans)
- GUIGUE Pierre-Jean 21/09/2022 (52 ans)
- BERTIN Liliane 24/09/2022 (89 ans)
- BINAND Armande 01/10/2022 (74 ans)
- ALONZO Lucia 02/10/2022 (94 ans)
- KOCET Joseph, Stéfan 06/10/2022 (84 ans)



DÉMOCRATIE APPROXIMATIVE

Le dernier Conseil municipal a eu lieu fin septembre, avec peu de contenu et peu d'audience. Le prochain aura lieu en décembre. Rappelons que le maire peut réunir le conseil municipal chaque fois qu'il le juge utile. Il faut croire que ce ne l'est pas à Thorigny !

Une commission sur le règlement intérieur a eu lieu. La majorité municipale semble lasse de se réunir. De fait, elle tente de nouveau d'imposer une conférence des présidents des groupes politiques pour mieux préparer les conseils municipaux. Pas peur du ridicule !

Diffuser de l'information à deux représentants de l'opposition semble une avancée démocratique pour la majorité ! Les commissions municipales ont été réduites en nombre et sont peu réunies. Nous proposons à la majorité de mieux les préparer et de demander à ses conseillers d'être présents ! Ce serait déjà un progrès.

Pourquoi une commission sur le règlement intérieur ? Pour annoncer que les tribunes politiques seront publiées sur les réseaux sociaux de la commune. Félicitations, la démocratie locale avance à grands clics ! Pour informer aussi que le législateur demande que le PV rende compte de « la teneur des discussions au cours de la séance ».

Voilà un point intéressant ! Comment interpréter la « teneur des discussions » ? Gros remue-ménages ! Je soutiens qu'il s'agit de faire état du contenu exact des discussions menées en séance. Comme TDS le défend depuis le début du mandat, cela signifie que le PV ne peut être un relevé de décisions qui omet les échanges tenus et tait les argumentaires de l'opposition. De ce fait, quelle que soit la définition adoptée, aucun des PV établis depuis 2020 ne rend compte de la teneur des discussions en conseil municipal. La difficulté à trouver les replays des séances du conseil renforce encore le sentiment d'une démocratie locale en berne.

Que les fêtes de fin d'année vous soient douces, apaisées, familiales et solidaires.

*Fabrice Hamelin,
TDS – Thorigny Démocrate et Solidaire*



La Majorité municipale souhaite une bonne année 2023 à toutes et tous ! Nous espérons vivement que vos vies trouveront les chemins de l'épanouissement.

Collectivement, nous faisons tout pour mettre notre pierre à l'édifice afin que l'institution municipale soit pleinement aux côtés de tous les habitants.

Cette responsabilité collective implique une humilité nécessaire dans la pratique du rôle de l'élu, y compris quand il s'agit d'élus de l'opposition. Nous ne comprenons donc pas pourquoi la plupart des élus d'opposition sont si prompts à faire des effets de manche en séances du conseil municipal et sont si silencieux dans les commissions thématiques, lorsqu'il n'y a pas de public. Nous espérons qu'en 2023, ces derniers pourront davantage faire part de leurs propositions concrètes pour qu'elles soient examinées tous ensemble.

Cet automne, de nombreux riverains du bas de la rue de Claye se sont émus des conditions de circulation, de vitesse dans leur quartier. La route départementale est en effet la voie qui connaît le plus de trafic journalier. Les données du radar pédagogique sont très claires : la moyenne de vitesse sur cette portion d'axe est conforme aux limitations en vigueur, et seule une infime minorité d'automobilistes roule en excès de vitesse.

N'y a-t-il donc pas de problème ? Si, justement ! Nous devons penser plus loin que les quelques mesures de sécurité routière qui sont en projet (tels que des plateaux ralentisseurs par exemple), en envisageant ce quartier comme un véritable lieu résidentiel du centre-ville et non un quartier sans habitants que l'on pourrait traverser sans contraintes. Certains propriétaires de la rue envisagent de vendre leurs biens. Sans doute y a-t-il l'opportunité de proposer un réaménagement d'une partie des espaces publics pour mieux sécuriser les piétons et mieux, de faire de cet endroit un lieu agréable.

*La Majorité municipale
Ensemble pour Thorigny*



Après un été marqué par des difficultés croissantes, une inflation que nous n'avions pas connue depuis des décennies et un climat général morose dû aux situations internationales et environnementales inquiétantes, nous venons encore de vivre un automne décevant à Thorigny.

Que se passe-t-il dans notre commune ?

La hausse des impôts ne s'est accompagnée d'aucune amélioration pour les habitants. Les ventes de biens municipaux de gré à gré témoignent de manières de faire d'un autre siècle. Une révision de PLU qui ne dit pas son nom est lancée et nous laisse présager encore de mauvaises nouvelles sur le plan de l'urbanisation. Le manque de dialogue avec la population est criant sur tous les sujets. Les instances municipales restent des simulacres de démocratie, pas à la hauteur des enjeux : nous, élus minoritaires qui connaissons bien les procédures, avons subi 7 conseils municipaux mal préparés, comportant des erreurs et des absences de réponses aux questions des habitants.

Que vivons-nous en réalité ? Un mandat de mauvaise gestion des affaires courantes sans aucune vision pour l'avenir ; des services à la population dont les ambitions régressent, une incompréhension sur ce que coûteront les services actuels en 2023. Dans le dernier VAT, Mr Da Silva ne s'engage surtout pas à maintenir les prix de la restauration scolaire, le prix des accueils de loisirs. Nous présageons que ce seront des charges supplémentaires pour les familles et encore moins de services, moins d'aide aux familles, moins de démocratie, moins de transparence, moins de dialogue.

Nous vous appelons à la vigilance : le quotient familial va être réactualisé, les erreurs de prévisions budgétaires risquent de nous coûter cher. Nous saurons être vigilants et déterminés à défendre votre pouvoir d'achat car, selon nos convictions, le budget doit être orienté par la conjoncture et répondre aux besoins des habitants.



Notre équipe, malgré ce climat morose vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

CENTRAKOR

Bien plus que de la déco !

ZAC des Vallières | 17 Allée des Rousselets | Bat B4 | 77400 Thorigny-sur-Marne
01 88 21 02 91

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 | Dimanche de 9h30 à 12h30

 centrakorthorigny  Centrakor Thorigny-sur-Marne

Roady

CENTRE AUTO

ZAC LES VALLIERES
BAT 1 - ALLEE DES ROUSSELETS
77400 THORIGNY SUR MARNE
01 88 21 05 70



ROADY SÉLECTIONNE POUR VOUS
**DES ÉQUIPEMENTIERS DE
PIÈCES DE QUALITÉ CONSTRUCTEUR
AU MEILLEUR PRIX**

les comptoirs de la **bio**

Institut
de beauté
Bio



Groupement de magasins indépendants

POUR VOTRE SANTÉ MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR

ZAC des Vallières
17 Allée des Rousselets
Bat B2
77400 Thorigny-sur-Marne
01 88 21 02 90

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h30
Dimanche de 9h30 à 12h30

 comptoirdelabiothorigny
 Les Comptoirs de la Bio Thorigny sur Marne

OUVERTURE



NOUVEAU MAGASIN

SPORT 2000 THORIGNY-SUR-MARNE

Allée des Rousselets - ZAC des Vallières
face à l'Intermarché

Agenda

+ d'infos

01 60 07 89 89 • www.thorigny.fr • f t i

Thorigny-sur-Marne

22
DÉCEMBRE

Jeudi 22 décembre

9h30-11h30

ACTIVITÉ MANUELLE
CARTE DE VŒUX
PARENT/ENFANT 2 ANS ET +

📍 Au Centre social

14h30-17h30

ATELIER CUISINE
PAIN D'ÉPICES

👴 Senior

📍 Au Centre social

23
DÉCEMBRE

Vendredi 23 décembre

9h30-11h30

LUOTHÈQUE

👶 Tout public

📍 Au Centre social

14h30-17h30

GOÛTER DE NOËL
INTERGÉNÉRATIONNEL
SENIOR/JEUNESSE

📍 Au Centre social

20
JANVIER

20 janvier

19h30

PLATEAU STAND UP

📍 Au Moustier

27
JANVIER

27 janvier

VŒUX DU MAIRE

📍 Au Moustier

2
FÉVRIER

2 février

19h30

CONSEIL MUNICIPAL

📍 Salle du Conseil en Mairie

11
FÉVRIER

Samedi 11 février

20h30

LA LEÇON
DANSE

Par la compagnie PIETRAGALLA-DEROUAULT

📍 Au Moustier

15
FÉVRIER

Mercredi 15 février

20h30

À VOS FABLES, PRÊT ?
PARTEZ !

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Par Nicolas Masson

📍 Au Moustier

18
FÉVRIER

Du 18 au 23 février

FORMATION BAF

APPROFONDISSEMENT « GRANDS

JEUX »

📍 Au Hangar 4

MarneetGondoire

Mercredi 25 janvier

de 15h45 à 16h30

ATELIER

MON PREMIER POTAGER

📍 Maison de la nature (Ferrières-en-Brie)

Mercredi 25 janvier

de 15h45 à 16h30

ATELIER

LES AVENTURES DE
SYBELLE

📍 Maison de la nature (Ferrières-en-Brie)

Du 26 au 29 janvier

FESTIVAL FRISSON

BAROQUE

Spectacles, Concerts

📍 En Marne et Gondoire

Du 23 au 28 mai

PRINTEMPS DE PAROLE

📍 En Marne et Gondoire et Parc de Rentilly

MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération